

GRIA

Groupement Régional Inter-institutionnel Amiante

ACTUALITES

GROUPEMENT RÉGIONAL INTER-INSTITUTIONNEL AMIANTE

Des aides

GROUPEMENT RÉGIONAL INTER-INSTITUTIONNEL AMIANTE

L' Aide Financière Simplifiée

AFS « STOP AMIANTE »

L'AIDE
Stop Amiante

**>> POUR PROTÉGER VOS
SALARIÉS DE L'AMIANTE**



GRUPEMENT RÉGIONAL INTER-INSTITUTIONNEL AMIANTE

L'aide « STOP AMIANTE »

Entreprises Eligibles

- Effectif de moins de 50 salariés et relevant du RG
- A jour de ses obligations sociales (DP, cotisations URSAFF), adhérentes à SIST et DU EVRP à jour
- Dépendantes des secteurs d'activités du BTP, nettoyage ou maintenance industrielle (CTN A, B, C ou I)

Relevant des activités dites SS4, les entreprises certifiées, activités dites SS3, sont exclues

GRUPEMENT RÉGIONAL INTER-INSTITUTIONNEL AMIANTE

L'aide « STOP AMIANTE »

L'aide

Aide financière de 40 % HT pour l'achat de matériels performants (dans la limite de 25 000 €) :

- Aspirateurs (2), UMD (1), Masques complets AA ou VA (2),
Unité production et distribution air respirable (1)
- Conformes aux cahiers des charges définis par INRS et les caisses régionales

GRUPEMENT RÉGIONAL INTER-INSTITUTIONNEL AMIANTE

L'aide « STOP AMIANTE »

Mesure de prévention obligatoire

1/5 de l'effectif de l'entreprise dont le responsable amiante doit être formé par un organisme de formation :

- certifié (SS3)

Ou

- habilité SS4 par l'Assurance Maladie Risques Professionnels/INRS

GRUPEMENT RÉGIONAL INTER-INSTITUTIONNEL AMIANTE

L'aide « STOP AMIANTE »

Une offre et une durée limitées

- Un lancement au 1^{er} octobre 2016
- Une date de réservation limite fixée au 16 juillet 2017
- Une fin au 15 novembre 2017, date limite de réception de toutes les pièces justificatives
- Une dotation nationale annuelle pour cette aide

GRUPEMENT RÉGIONAL INTER-INSTITUTIONNEL AMIANTE

L'aide « STOP AMIANTE »

Critères d'exclusion

- Entreprise ayant bénéficié d'un contrat de prévention transformé en subvention depuis moins de 2 ans ou de 3 AFS depuis janvier 2014
- Matériel en leasing, crédit baille, location LD ou acquitté avant la date de lancement du dispositif (01/10/2016)
- Sous injonction ou majoration

GRUPEMENT RÉGIONAL INTER-INSTITUTIONNEL AMIANTE

Les Contrats de Prévention

Contrat de prévention BTP



Contrat de prévention Industries et Services



GRUPEMENT RÉGIONAL INTER-INSTITUTIONNEL AMIANTE

Les Contrats de Prévention

Entreprise Eligible

- Effectif de moins de 200 salariés
- A jour de ses obligations sociales,
(exemple DP, CHSCT , cotisations URSAFF)
- Bénéficiaire d'une Convention Nationale d'Objectifs
- Etre dans les champs des orientations stratégiques
de la CARSAT

GRUPEMENT RÉGIONAL INTER-INSTITUTIONNEL AMIANTE

Les Contrats de Prévention

Projet éligible

Projet global de prévention :

(destiné à l'amélioration de la sécurité et des conditions de travail)

- Présentant des mesures innovantes
(organisations, formations ,techniques)
- Faisant référence dans le secteur d'activité
- Pouvant être utilisé en exemple par la CARSAT

GRUPEMENT RÉGIONAL INTER-INSTITUTIONNEL AMIANTE

Le dispositif d'habilitation

Organisme Formation SS4



GRUPEMENT RÉGIONAL INTER-INSTITUTIONNEL AMIANTE

Le dispositif d'habilitation OF SS4

Les Formations « Amiantes »

Arrêté du 23 février 2012

GRUPEMENT RÉGIONAL INTER-INSTITUTIONNEL AMIANTE

Le dispositif d'habilitation OF SS4

Les Formations « Amiantes »

Travaux SS3

Formation obligatoire par OF certifié
Formateur formé par INRS /OPPBTB

Fonction du salarié	Formation initiale	Recyclage
Encadrement technique	10 jours	2 jours
Encadrement chantier		
Opérateur	5 jours	
Cumul de fonction	Formation correspondant au plus haut niveau de responsabilité.	

Intervention SS4

Formation obligatoire....
.... par une personne compétente

Fonction du salarié	Formation initiale	Recyclage
Encadrement technique	5 jours	1 jour
Encadrement chantier		
Opérateur	2 jours	
Cumul de fonctions	5 jours	

Dans les deux cas: validation par attestation de compétence

GRUPEMENT RÉGIONAL INTER-INSTITUTIONNEL AMIANTE

Le dispositif d'habilitation OF SS4

Les Formations « Amiantes »

Travaux SS3

Formation obligatoire par OF certifié
Formateur formé par INRS / OPPBTP

Fonction du salarié	Formation initiale	Recyclage
Encadrement technique	10 jours	2 jours
Encadrement		

Intervention SS4

Formation obligatoire....
.... par une personne compétente

Fonction du salarié	Formation initiale	Recyclage
Encadrement technique	5 jours	

Ecarts très importants concernant la qualité des formations

Des entreprises en difficulté pour retenir une formation de qualité

Dans les deux cas: validation par attestation de compétence

GRUPEMENT RÉGIONAL INTER-INSTITUTIONNEL AMIANTE

Le dispositif d'habilitation OF SS4

Objectifs

- Augmenter le nombre de salariés formés
- Garantir aux entreprises des actions de formation homogènes et de qualité
- Fournir un cadre aux pratiques des formateurs
- Contrôler les entités habilitées

GRUPEMENT RÉGIONAL INTER-INSTITUTIONNEL AMIANTE

Le dispositif d'habilitation OF SS4

Description

- Processus de Certification des Formateurs SS4 par INRS/OPPBTP
- Habilitation des entités



Formateurs Certifiés

Plateforme pédagogique permettant une mise en situation dans les 3 niveaux d'empoussièremment



GRUPEMENT RÉGIONAL INTER-INSTITUTIONNEL AMIANTE

Evaluation des MOP

Projet CARTO



GRUPEMENT RÉGIONAL INTER-INSTITUTIONNEL AMIANTE

Projet Carto

Objectif :

Aider les entreprises du BTP et les donneurs d'ordre (DO) à procéder à l'**évaluation à priori** du risque amiante lors des interventions relevant de la SS4

Élaboration d'une **cartographie des résultats**, pour chaque situation de travail,

Préconisations générales utiles aux entreprises quant aux méthodes de travail et mesures de prévention à adopter :

MPC et EPI,

GRUPEMENT RÉGIONAL INTER-INSTITUTIONNEL AMIANTE

Projet Carto

Les situations visées

- **Dalles de sol amiantées** : percement / recouvrement
- **Peintures et enduits amiantés** : percement / recouvrement
/ grattage
- **Colle de carrelage faïence** : percement / grattage
- **Colle bitumineuse de dalles vinyle** : percement / grattage
- **Enduits de façade** : percement / décapage

-[...]

GRUPEMENT RÉGIONAL INTER-INSTITUTIONNEL AMIANTE

Projet Carto

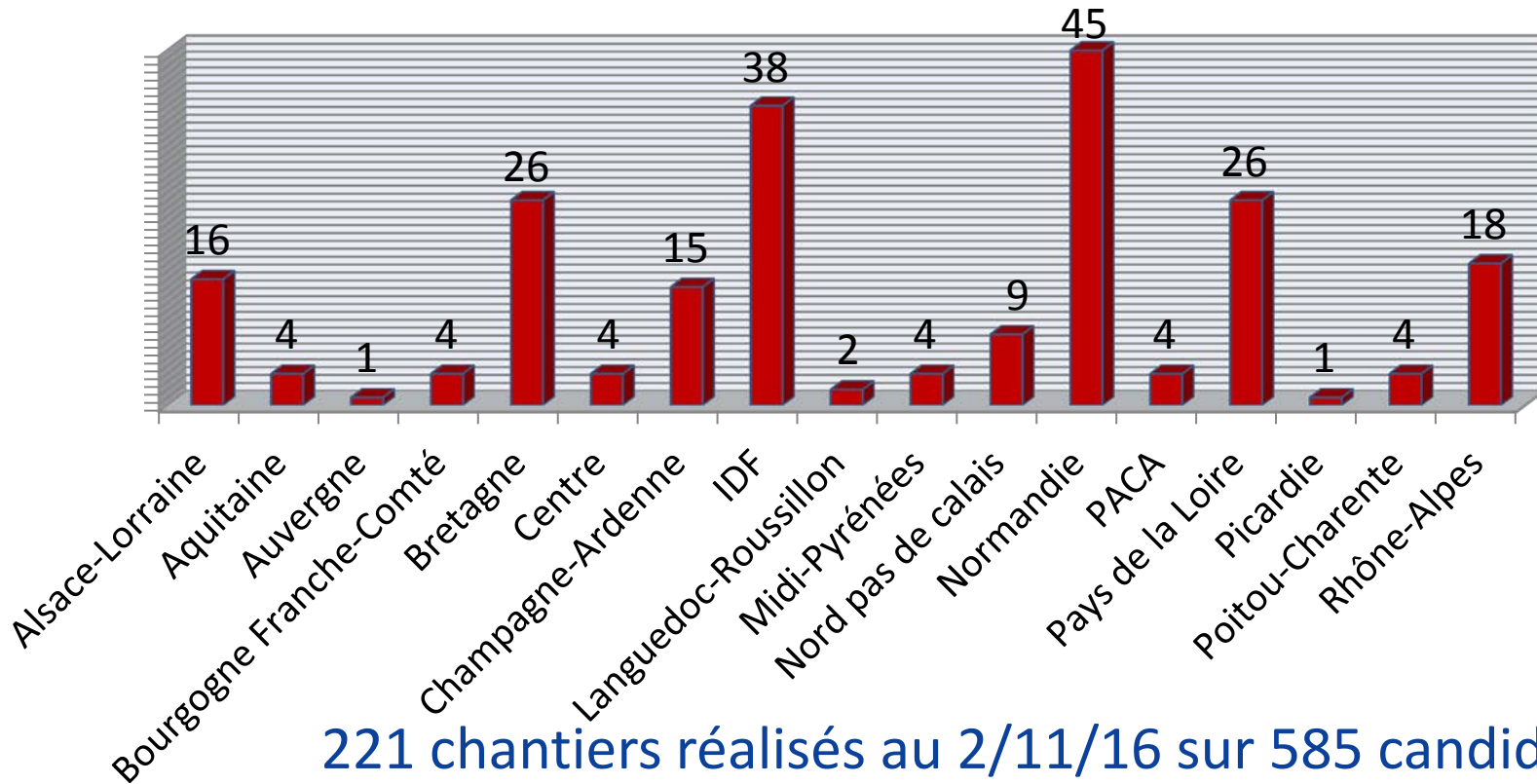
Recrutement des Chantiers

- Consulter le périmètre pour s'assurer que la situation proposée est éligible
- Constituer un dossier de candidature
(diagnostic de repérage amiante, rapport d'analyse des matériaux,
le mode opératoire de l'intervention)
- Enregistrer votre dossier directement en ligne via l'outil
CARTO amiante : www.projet-carto.fr

GRUPEMENT RÉGIONAL INTER-INSTITUTIONNEL AMIANTE

Projet Carto

Point d'avancement

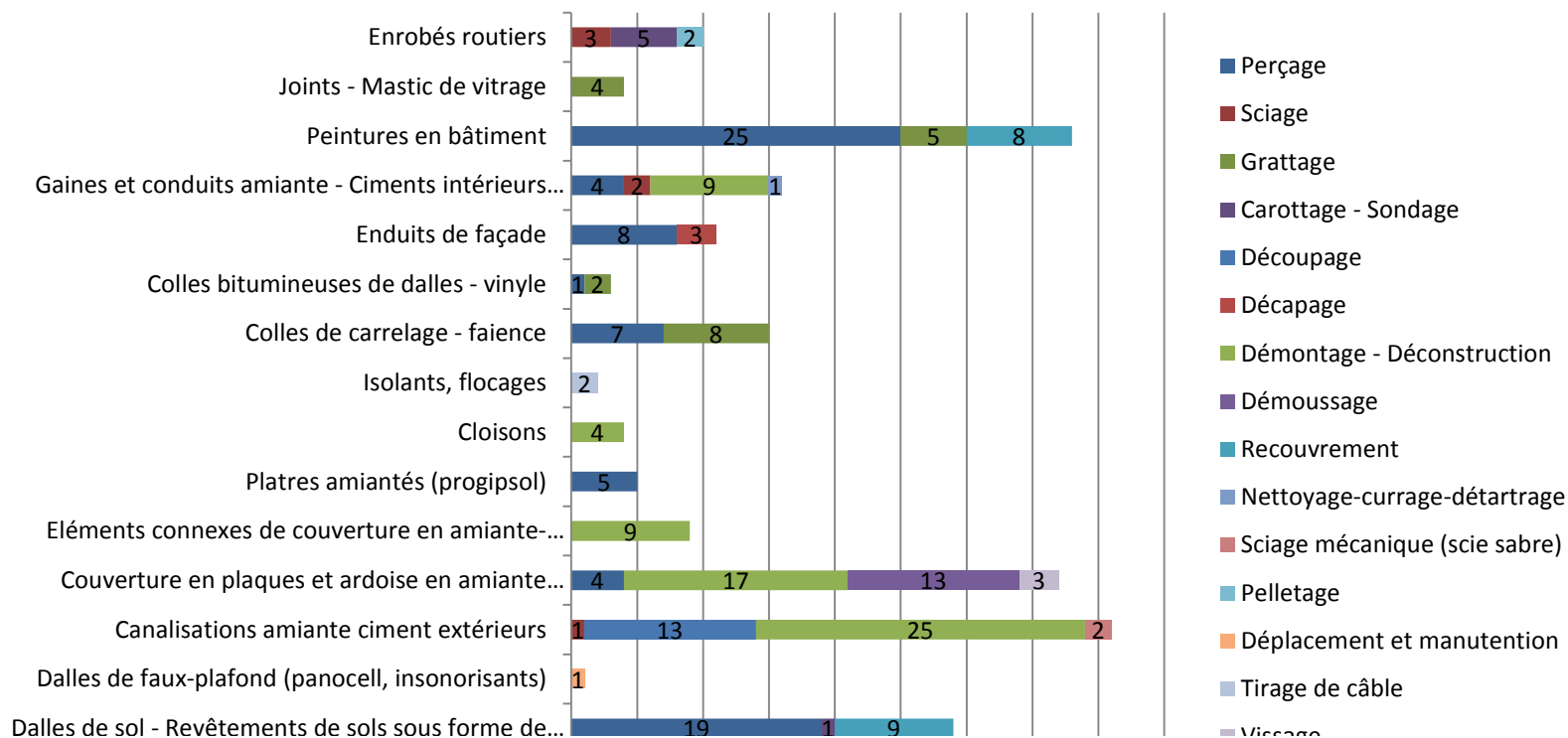


221 chantiers réalisés au 2/11/16 sur 585 candidatures

GROUPEMENT RÉGIONAL INTER-INSTITUTIONNEL AMIANTE

Projet Carto

Point d'avancement



Pas encore assez de chantiers pour obtenir des résultats représentatifs par processus.

GRUPEMENT RÉGIONAL INTER-INSTITUTIONNEL AMIANTE

Merci de votre attention !

GRUPEMENT RÉGIONAL INTER-INSTITUTIONNEL AMIANTE